



14, passage Dubail 75010 PARIS
T. +33 (0)1 40 36 41 46
contact@plateforme-palestine.org
www.plateforme-palestine.org

A l'attention de :

Monsieur le Ministre de l'Europe et des
Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian
Ministère des Affaires étrangères
37 Quai d'Orsay
75 351 Paris

Paris, le 20 janvier 2020

Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,

Nos organisations souhaitent attirer votre attention sur les restrictions auxquelles sont soumises les associations de défense de droits des prisonniers palestiniens, en particulier l'association Addameer.

Dans notre courrier du 7 octobre 2019 auquel vous avez bien voulu répondre par une lettre datée du 27 décembre 2019, nous mentionnions déjà les attaques perpétrées contre les locaux et les membres de l'association palestinienne basée à Ramallah. Outre ces atteintes évidentes à la liberté d'association, les autorités israéliennes ont complété leur stratégie de harcèlement systématique des défenseurs des droits des Palestiniens par une décision d'un tribunal militaire.

Depuis le 10 septembre 2019, l'association est en effet soumise par ordre militaire (« *gag order* ») à une interdiction de publier toute information sur plusieurs prisonniers palestiniens que l'association défend. Cette interdiction, demandée par le Shabak (l'agence israélienne de sécurité intérieure) et de la police israélienne a été renouvelée à plusieurs reprises jusqu'à aujourd'hui et empêche l'association de faire son travail d'information et de plaider pour les prisonniers palestiniens. Elle empêche notamment Addameer d'exposer les tortures auxquelles sont soumis les prisonniers, y compris Sameer Al Arbeed dont nous avons exposé le cas dans notre dernier courrier.

En outre, l'ordre militaire est utilisé de manière extensive puisque les tribunaux militaires s'en servent également pour [interdire](#) à des proches de détenus d'assister à leurs audiences.

Par ailleurs, de nombreuses institutions israéliennes violent elles-mêmes cette interdiction en [publiant](#) des détails sensationnalistes sur certains prisonniers dans la presse, dans le but de nuire gravement à leur droit à un procès équitable. Cela concerne notamment la défenseure des droits Khalida Jarrar qui est à nouveau en détention depuis le 31 octobre 2019 (pour la troisième fois en quatre ans). Le Shabak a publié un certain nombre d'informations sur les raisons de sa détention qui contredisent complètement les véritables chefs d'inculpation émis par le tribunal, selon son avocat.

Membres : Amani, Artisans du Monde (Fédération), Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP), Association France Palestine Solidarité (AFPS), Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF), Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Ceméa), Chrétiens de la Méditerranée, Cimade, Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), Comité Palestine Israël 44-49, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO), Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES), Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH), Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Mouvement de la Paix, Mouvement International de la Réconciliation (MIR), Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN), OneJustice, Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), Soutien Humani'Terre, Union Juive Française pour la Paix (UJPF). **Observateurs :** Agir ensemble pour les droits de l'Homme (AEDH), Amnesty International France, Association Pour Jérusalem, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID), Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine, Fédération Nationale des Francas, Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne (GAIC), Humanité & Inclusion, Médecins du Monde France, Première Urgence Internationale (PUI), ritimo.

Cela contrevient gravement au droit fondamental à un procès équitable garanti par l'article 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et les articles 146 et 147 de la Quatrième Convention de Genève.

Cette opération médiatique des autorités israéliennes, couplée au renouvellement continu du même « gag order » vise, une nouvelle fois, à entraver l'action de défenseurs des droits comme l'association Addameer. Cette stratégie vise également à masquer les violations graves des droits de l'Homme, y compris des tortures et mauvais traitements largement [documentés](#), commises par les autorités israéliennes dans le cadre de la détention de centaines de Palestinien-ne-s. Cela intervient dans un contexte où le dossier palestinien avance à la Cour pénale internationale¹ et l'ouverture d'une enquête sur des crimes de guerre commis en Palestine paraît de plus en plus proche.

Nous demandons au gouvernement français :

- D'exiger des autorités israéliennes l'arrêt du recours aux interdictions de publication d'informations relatives aux détenus palestiniens à l'encontre d'organisations de défense des droits de l'Homme ;
- De rappeler le gouvernement israélien à ses obligations internationales en matière de détention et de lutte contre la torture ;
- D'exiger la fin de la détention administrative telle que pratiquée par Israël ; la libération de tous les détenus administratifs ou leur inculpation dans le respect du droit international.

En comptant que vous donnerez suite à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre profonde considération.



M. François Leroux, Président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

¹ Cf. la [Déclaration](#) du Procureur de la CPI, Fatou Bensouda, à propos de la clôture de l'examen préliminaire de la situation en Palestine, et de sa requête auprès des juges de la Cour afin qu'ils se prononcent sur la compétence territoriale de la Cour, 20 décembre 2019.

Membres : Amani, Artisans du Monde (Fédération), Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP), Association France Palestine Solidarité (AFPS), Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF), Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Ceméa), Chrétiens de la Méditerranée, Cimade, Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), Comité Palestine Israël 44-49, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO), Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES), Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH), Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Mouvement de la Paix, Mouvement International de la Réconciliation (MIR), Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN), OneJustice, Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), Soutien Humani'Terre, Union Juive Française pour la Paix (UJPF). **Observateurs :** Agir ensemble pour les droits de l'Homme (AEDH), Amnesty International France, Association Pour Jérusalem, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID), Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine, Fédération Nationale des Francas, Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne (GAIC), Humanité & Inclusion, Médecins du Monde France, Première Urgence Internationale (PUI), ritmo.